

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses :

Mairie de Senlis,

Hôtel de ville - Place Henri IV - BP 50122,
F - 60309 Senlis, Tél : +33 03 44 32 00 78,
courriel : service.marches@ville-senlis.fr

Code NUTS : FRE22

Adresse(s) internet :

Adresse principale :

<https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Adresse du profil d'acheteur :

<https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.3) Communication :

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_V2dZgMEGeh

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé : Gestion et exploitation d'un multi-accueil de jeunes enfants de 40 places sur la ville de Senlis (60)

Numéro de référence : D19/01

II.1.2) Code CPV principal : 85312110

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Concession de service public pour gestion et exploitation d'un multi-accueil de jeunes enfants de 40 places sur la ville de Senlis (60)

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR108

II.2.4) Description des prestations : Concession de service public pour gestion et exploitation d'un multi-accueil de jeunes enfants de 40 places sur la ville de Senlis (60)

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée de la concession :

Durée en mois : 60

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui.

Identification du projet : en cours de demande subvention pour l'acquisition du pôle petite enfance

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : une lettre de candidature datée et signée (par tous les membres du groupement en cas de groupement) contenant l'identification de l'autorité concédante, l'objet de la consultation, l'identité du candidat, l'identité des membres du groupement (en cas de candidature groupée) et la répartition des prestations (en cas de candidature groupée sous une forme conjointe), la forme du groupement (solidaire ou conjoint), si le mandataire est solidaire ou non (en cas de groupement conjoint), la désignation dument formalisée du mandataire (en cas de groupement) et indication sur l'habilitation éventuelle du mandataire à signer l'offre pour les autres membres du groupement et les éventuelles conditions de cette habilitation ;

- les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (et pouvoir de la personne habilitée à engager chaque membre du groupement en cas de groupement candidat), dont - si nécessaire - ceux retraçant les délégations ainsi qu'un extrait KBis (ou tout autre document équivalent selon la nature juridique du candidat) ;

- Conformément à l'article 19 du décret n° 2016-86 du 1^{er} février 2016 précité, une déclaration sur l'honneur émanant du candidat (ou des membres du groupement candidat)

- À l'appui de cette déclaration sur l'honneur, le candidat (ou les membres du groupement candidat) doit produire :

- l'ensemble des documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39, 40 et 42 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 susvisée.

- un certificat délivré par les administrations et organismes compétents, pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues au 2° de l'article 39 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 précitée

- Un document justifiant du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés définie aux articles L.5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les concessions réservés

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession

.../...

.../...

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 25/03/2019 à 12 h 00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : février 2024

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif d'Amiens,
14 rue Lemerchier - CS 81114 -, F - 80011 Amiens,
Tél : +33 0322336170, Fax : +33 0322336171,
adresse internet :

<https://www.cours-appel.justice.fr/amiens>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 19 février 2019

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : 3359021

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

BOAMP Publication intégrale

Département : 60 - Oise

Rappel 1 : 95 - Val-d'Oise

Rappel 2 : 75 - Paris

Rappel 3 : 77 - Seine-et-Marne

Rappel 4 : 80 - Somme

Rappel 5 : 91 - Essonne

Rappel 6 : 59 - Nord

Rappel 7 : 62 - Pas-de-Calais

Rappel 8 : 92 - Hauts-de-Seine

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Mairie de Senlis Hôtel de ville

Place Henri IVBP50122 - 60309 - Senlis